

Formation

à distance



Master 100% à distance

Formation  
**100%**  
en ligne

**E**DUICATION  
**A**RTISTIQUE ET  
**C**ULTURELLE

Culture et Communication  
DOMAINE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

CODE RNCP38204

Depuis la rentrée 2024, le master « culture et communication éducation artistique et culturelle » est disponible totalement à distance. Cette formation s'appuie à la fois, sur des modules proposés à distance et un accompagnement individualisé adapté à chaque apprenant-e.

---

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Le master « Master Culture et communication, parcours : Éducation Artistique et Culturelle : Rencontres, pratiques, connaissances. Publics, territoires et temps de la vie » a pour objectif de former des professionnels à haut niveau de responsabilité dans des structures engagées dans l'éducation artistique et culturelle. Il articule son programme autour des piliers de l'EAC : la connaissance (des arts et de la culture), la rencontre (avec les artistes et les œuvres) et la pratique (des arts et de la culture).

---

### PUBLIC CIBLE

Le master 100% à distance s'adresse au public de la formation continue : enseignant, artiste, animateur socioculturel, chargé de communication, responsable de l'action culturelle,...

Entièrement à distance et hors temps de travail, le master permet ainsi de concilier la vie personnelle et le développement professionnel.

---

### PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'une Licence ou d'un master (en fonction du niveau de formation souhaité) en Sciences Humaines et Sociales ou Sciences et Techniques parmi lesquelles Sciences de l'Information et de la Communication, Arts, Lettres, Sciences de l'éducation, Sociologie, Anthropologie, Histoire, Géographie, Sciences politiques, Architecture, Sciences juridiques, numérique et Sciences, Écoles d'Art, sous réserve d'obtention du DNA (Diplôme National d'Arts) et Conservatoires (sous réserve de l'obtention du DNSP (Diplôme National Supérieur Professionnel), ou, selon la cohérence du projet professionnel, tout autre diplôme.

### PROCÉDURE DE CANDIDATURE

- Sur dossier de candidature téléchargeable sur le site Internet dès fin avril
- Accès également par la VAPP, VAE ou VES

---

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

La formation applique des modalités de contrôle des connaissances en 100% Contrôle continu au moyen de deux évaluations par Unité d'Enseignement (UE).

L'accompagnement des étudiants en Formation professionnelle continue est individualisé et assuré par les responsables de formation, l'ingénieure pédagogique et l'équipe pédagogique.

---

### TARIF DE LA FORMATION

Formation professionnelle continue :  
3 500,00 €

---

### FINANCEMENT

En fonction de votre situation, plusieurs modalités de financements sont possibles : paiement en plusieurs fois, financement employeur, mobilisation du Compte Personnel de Formation... N'hésitez pas à contacter le service scolarité pour plus d'information.

---

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

De nombreux débouchés professionnels sont possibles à la suite du Master :

- Dans les secteurs publics (services déconcentrés de l'État en région, collectivités territoriales) ou privés (associations)
- Différents débouchés : Administration de structures et de projets culturels, Direction d'institutions, Direction d'un service des publics et des relations avec les scolaires, Gestion de la communication ou d'actions culturelles, Métiers de l'enseignement, Métiers de la culture, Artiste...

## Durée et organisation de la formation

### MASTER 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

La première année de master s'appuie sur une programmation déployée sur deux ans et sur quatre semestres.

2024-2025	
1 <sup>er</sup> semestre (octobre à janvier)	2 <sup>ème</sup> semestre (février à mai)
<b>EAC101</b> Acquérir les fondamentaux des arts et de la culture (37h)	<b>EAC107</b> Concevoir et conduire de projets en EAC (37h)
<b>EAC102</b> Connaître les politiques publiques de la culture (37h)	<b>EAC103</b> Mettre en place des expériences innovantes en EAC (37h)
<b>EAC108</b> Travailler avec un artiste : l'idéation à l'art et par l'art, par tous et pour tous (37h)	<b>EAC105</b> Développer des actions d'éducation artistique et culturelle à l'école (45h)
	<b>EAC106</b> Construire son projet scientifique et professionnel en EAC (37h)
2025-2026	
1 <sup>er</sup> semestre (octobre à janvier)	2 <sup>ème</sup> semestre (février à mai)
<b>EAC104</b> Construire ses outils pour évaluer des projets en EAC (37h)	<b>EAC107</b> Concevoir et conduire des projets en EAC (37h)
<b>EAC109</b> Maîtriser des logiciels d'enquêtes et de traitement des données (60h)	<b>EAC102</b> Connaître les politiques publiques de la culture (37h)
<b>EAC110</b> Produire et scénariser des ressources en EAC - Atelier Podcast (37h)	<b>CCE204</b> Fondamentaux du numérique en EAC (37h)
	<b>EAC114</b> Former aux médias et aux cultures numériques : Éducation aux médias et à l'information pour le développement de l'esprit critique (37h)
<b>EAC116</b>	Produire des savoir en EAC : mémoire 1 <sup>ère</sup> année (45h) (UE annuelle)

--> 520 heures d'enseignement

## MASTER 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE

La deuxième année de master s'organise sur une année de deux semestres.

1 <sup>er</sup> semestre (octobre à janvier)	2 <sup>ème</sup> semestre (février à septembre)
<b>EAC201</b> Conduire des actions 100% EAC accessibles à tous (45h)	<b>EAC202</b> Identifier et collaborer avec les réseaux d'acteur de l'EAC en France et à l'International (45h)
<b>EAC204</b> Faire pousser son projet en EAC : projet d'expérimentation scientifique et professionnel (45h)	

Préparer son insertion professionnelle (36h) :

<b>UAAC03</b>	<i>Option 1 : Scénarisation des compétences-portfolio de compétences</i> <i>Option 2 : Initiation aux concours du patrimoine / patrimoine et musées (UE annuelle)</i>
<b>UAAC01</b>	Emploi ou stage (UE annuelle)
<b>UAAC02</b>	Produire des savoirs en EAC : Mémoire de 2 <sup>ème</sup> année (21h + accompagnement individualisé) (UE annuelle)
<b>EAC203</b>	Séminaires en EAC (90 heures) (UE annuelle)

--> 282 heures d'enseignement

## PASSERELLES ET POURSUITES D'ÉTUDES

La validation de ce master (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année confondue) donne droit à un niveau Bac+5 et octroie ainsi **300 ECTS** (European Credits Transfer System) valorisables dans le cadre du système LMD (Licence-Master-Doctorat).

Des poursuites d'études sont possibles en doctorat, niveau Bac+8, notamment au sein de l'Inseac. Les enseignants-chercheurs accompagnent plusieurs thèses en éducation artistique et culturelle chaque année.

### L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (INSEAC DU CNAM)

La création de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) au sein du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) répond à la volonté conjointe des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Culture, du Conseil Régional de Bretagne, du Département des Côtes-d'Armor, de Guingamp-Paimpol Agglomération, de la Ville de Guingamp et du Conservatoire national des arts et métiers de déployer le premier lieu dédié à la formation, à la recherche, à l'animation et la production de ressources en éducation artistique et culturelle (EAC). Implanté à Guingamp, ville 100% EAC, l'INSEAC accueille des étudiants de toute la France et de plusieurs nationalités, en formation initiale et continue, qui se destinent à devenir des professionnels de l'EAC, du bac+1 au Doctorat.

PLUS D'INFORMATIONS

JE CANDIDATE



### CONTACT

Inseac du Cnam  
4 rue Auguste Pavie  
22200 Guingamp  
www.cnam-inseac.fr  
bzh\_ formations-inseac@lecnam.net  
02 21 08 01 85